

Nous reproduisons la lettre suivante adressée au *Courrier de Lyon*, il y a quelque temps, car les détails qu'on y trouve sur Jacquard, méritent d'être conservés dans notre Revue.

Puisque vous vous occupez avec sollicitude de la mémoire de Jacquard. à propos de la statue qui doit lui être érigée, j'espère que vous voudrez bien accueillir la réclamation que j'ai l'honneur de vous adresser :

Elle est motivée par l'article intitulé : le *Canut*, extrait du journal de Paris la *Presse*, et que vous avez reproduit en feuilleton.

Cet article, moitié sérieux, moitié plaisant, œuvre d'une personne qui connaît bien peu notre ville, et les usages des habitants, comme vous l'avez fait observer vous-même, est rempli de faits ou complètement inexacts ou singulièrement défigurés ; son ensemble ne peut que donner une idée très fautive du caractère et des principales actions de Jacquard, ainsi que du ton et des manières de sa femme, qu'on y représente comme une personne du plus bas étage, ce qui est loin d'être conforme à la vérité. — *M^{me} Jacquard* possédait la maison et le charmant clos d'Oullins, que son mari a habité jusqu'à sa mort, propriété d'une valeur de plus de 50,000 fr., et, soit dit en passant, s'il lui est arrivé de préparer elle-même le repas des étrangers visitant leur demeure, comme le raconte l'auteur de l'article, ce n'est pas qu'elle put très bien faire autrement, car elle avait, même avant la révolution, une domestique qui est restée près d'un demi-siècle au service de ce paisible ménage.

Mais je passe à des objets plus graves, sans vouloir toutefois rectifier toutes les allégations qui en seraient susceptibles ; il y a peu de phrases qui n'en exigeraient, car les prénoms de Jacquard, le chiffre de sa pension, les dates des événements marquants de sa vie, tout cela paraît être écrit de pure imagination. Je m'attacherai seulement à quelques points principaux.

Le préfet, que l'auteur de l'article met en scène, (qui était M. Bureau de Pusy, lequel a laissé de si honorables souvenirs parmi nous), n'a jamais parlé à Jacquard le langage qu'on place dans sa bouche, et il n'a pas accompagné ce dernier à Paris ; par conséquent, il n'a pu remplir auprès de lui l'office de gendarme.

Lors de ce voyage de Jacquard, par suite de l'ébauche faite à Lyon d'un métier propre à fabriquer les filets pour la pêche, à l'occasion d'un prix proposé par la Société des Arts de Londres et par la Société française d'Encouragement, en 1804, Carnot n'était pas ministre, et je doute même qu'il y eût alors de premier consul. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas Napoléon qui a rendu publiquement justice au mérite de Jacquard, c'est Louis XVIII, puisque c'est ce dernier qui lui a décerné la croix de la Légion-d'Honneur ; il faut le dire,